

Groupe Miroir national « Ville »

Références politiques utiles pour une réponse à appel à projets sur la Ville Durable

Le présent document a été réalisé par le Groupe Miroir national "Ville". Son objectif est de fournir des éléments d'appui à la mise en perspective de travaux de recherche – innovation sur le sujet de la Ville Durable, en particulier dans le cadre de réponses à appel à projets (par ex. Horizon Europe). Ce document peut aider les porteurs des projets à mettre en valeur l'impact des travaux menés pour la réussite de différentes stratégies ou programmes politiques.

Pour cela, il est constitué en deux parties :

(1) Un recensement, sans être exhaustif, des principales orientations ou accords politiques, stratégies, lois ou propositions législatives, plans ou programmes à l'échelle nationale, européenne, internationale, qui contribuent à transformer les espaces urbains vers des « Villes durables ».

(2) Un tableau qui reprend ces références, et résume leur orientation par rapport à trois champs thématiques de la ville durable : la mobilité, l'économie circulaire et les quartiers à énergie positive.

Quelques clés de lecture du tableau

Le tableau a été réalisé dans le contexte du partenariat européen Driving Urban Transitions (DUT). Néanmoins, comme les appels à projets du partenariat DUT couvrent les principaux enjeux de la ville durable, ce travail peut aussi servir comme appui dans le contexte d'autres programmes de recherche, européens ou nationaux.

Les trois colonnes du tableau reprennent donc les trois champs d'action ("transition pathways") définis par le partenariat DUT :

La ville du quart d'heure ("15 minutes city", ou 15mC) cherche à établir des quartiers intégrés et à usage mixte au sens large, ce qui est essentiel pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur des transports et de la logistique. Le 15mC veut tenir compte de la diversité des modes de vie contemporains, y compris sur les aspects numériques, et favoriser des villes climatiquement neutres, vivables et inclusives.

Les quartiers à énergie positive ("positive energy districts", ou PED) reposent sur l'optimisation de l'efficacité énergétique, la production (locale) d'énergie à partir de sources renouvelables et la flexibilité énergétique, et seront connectés de manière synergique au système énergétique national et européen. L'approche intégrative

réclamée comprend des perspectives technologiques, mais aussi spatiales, réglementaires, juridiques, financières, environnementales, sociales et économiques.

L'économie circulaire urbaine ("circular urban economies", ou CUE) vise à soutenir la planification et la conception d'espaces urbains inclusifs soutenus par des flux de ressources circulaires. La circularité ne doit pas être perçue comme un objectif en soi, mais plutôt comme un outil permettant d'atteindre l'objectif de transitions urbaines durables. Il encourage dès lors la conception d'une multitude d'outils et d'approches qui combinent les efforts visant à accroître l'efficacité des ressources urbaines et l'habitabilité afin de relever un certain nombre de défis.

A noter :

- 1. Le choix des références, leur description et leur ordre ne reflètent aucune hiérarchisation et ne visent pas l'exhaustivité.**
- 2. La présentation des textes de référence et leurs objectifs mis en avant par le tableau sont fortement influencés par l'appel à projets de 2023 et son orientation thématique.**

Pour la ville du quart d'heure, les thématiques ("topics") retenues sont :

- Les politiques intégrées et preuves pour réduire la dépendance à l'égard de la voiture
- Les politiques de mobilité et d'aménagement pour les développements axés sur la proximité
- L'autonomisation/mise en capacité des personnes pour les transitions de la mobilité urbaine

Les trois thématiques abordés portant sur les quartiers à énergie positive sont :

- Résilience énergétique et pauvreté énergétique
- Régénération urbaine et rénovation
- Des systèmes adaptés/efficaces pour les transitions énergétiques locales : collaborations et investissements durables

L'économie circulaire urbaine est adressée à travers les thématiques suivantes :

- L'environnement bâti comme ressources
- La connaissance et optimisation des flux de ressources entre les zones urbaines et rurales
- Planifier et concevoir des zones urbaines avec la nature : vers un urbanisme régénérateur

Il peut y avoir des intersections entre les différentes colonnes, car il n'est pas toujours possible d'attribuer le contenu des références à une seule cellule. Pour cela, en fonction de l'orientation thématique des projets de recherche, il est recommandé de consulter également le contenu des autres axes thématiques.

France

- [Lois Grenelle 1 et 2](#) (2009 – 2010 - Plan Villes durables : EcoCités, EcoQuartiers, Nature en ville...)
- [Loi relative à la Transition Énergétique et à la Croissance Verte \(LTECV\)](#) (2015)
- [Plan Climat](#) (2017)
- [Loi Climat résilience](#) (2021)
 - [Loi visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l’artificialisation des sols et à renforcer l’accompagnement des élus locaux](#) (2023)
- [Plan national d’adaptation au changement climatique PNACC / PNACC2](#) (2011)
- [Stratégie nationale Bas carbone SNBC / SNBC 2](#) (2015)
- [Loi d’Orientation des Mobilités \(LOM\)](#) (2019)
- [Stratégie Nationale Biodiversité \(SNB\)](#)
- [Stratégie Française sur l’Energie et le Climat](#) (SFEC – 2023/24), se déclinant en
 - [Loi de programmation quinquennale sur l’énergie et le climat \(LPEC\)](#)
 - SNBC 3,
 - PNACC3,
 - [Programmation Pluriannuelle de l’Energie \(PPE\)](#)
 - [Stratégie de développement de la mobilité propre \(SDMP\)](#)
- [Habiter la France de demain](#) (2021)
- [Plan Eau](#) (2023)
- [Loi APER](#) (production d’énergies renouvelables) (2023)
- [Feuille de route Economie Circulaire](#) (2019)
- [La planification écologique](#) (2023) avec [les COP régionales](#) et [les contrats de relance et de transition écologique \(CRTE\)](#)
- [Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain \(NPNRU\)](#) (2014)
- [Le Comité interministériel des villes](#) (2023)

Europe

- [La Charte d’Aalborg](#) (Fondatrice de la ville durable en 1994)
- La [Charte d’Athènes](#) et la [nouvelle charte d’Athènes](#) (éditée par le CEU en 1998 puis en 2003)
- [Green Deal](#) (2019)
- [EU Cohesion Policy](#)
- [Fitfor55](#) (2021)
- [European Climate Pact](#) (2020)
- [EU Strategy on Adaptation to Climate Change](#) (2021)
- [EU Territorial Agenda 2030](#) (2020)
 - [Urban Agenda for the EU \(Pact of Amsterdam\)](#) (2016)
 - [Leipzig Charter on sustainable European cities](#) (2007), actualisée par la [New Leipzig Charter- The transformative power of cities for the common good](#) (2020)
- [Smart and Sustainable Mobility Strategy](#) (SSMS, 2020)
- [EU Urban Mobility Framework](#) (2021)
 - [A European strategy for low emission mobility](#) (2021)

- [Renovation wave](#) (2020)
- [Zero Pollution Action Plan](#) (2021)
- [New European Bauhaus](#) (2020)
- [The future of cities report](#) (EC 2019)
- [Circular Economy Action Plan](#) (CEAP - 2020)
- [Loi européenne sur le climat](#) (2021)
- [La Directive sur la performance énergétique des bâtiments](#)
- [La Directive sur la qualité de l'air](#) (2022)
- [La Directive sur le traitement des eaux urbaines résiduaires](#)
- [Le Règlement établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction \(RPC\)](#) (2011)

Mondial

- [Accord de Paris](#) (2015)
- [Agenda 2030 et les Objectifs de Développement Durable \(ODD\)](#) (2015)
- [UN New Urban Agenda \(NUA\)](#) (2016)
- [Net Zero by 2050 A Roadmap for the Global Energy Sector \(IEA\)](#) (2021)

DUT Pathway	15 minutes City	Positive Energy Districts	Circular Urban Economies
France			
<i>Loi relative à la Transition Énergétique et à la Croissance Verte (LTECV) (2015)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la précarité énergétique (création du chèque énergie) 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la précarité énergétique (création du chèque énergie) - Accélération de la rénovation énergétique - Favoriser le recours aux matériaux durables pour la construction - Création des plateformes territoriales pour la rénovation énergétique - Favoriser le recours aux EnR pour la construction - Renforcer le rôle des collectivités locales pour mobiliser leurs territoires - Création de sociétés de tiers financement 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le recours aux matériaux durables pour la construction
<i>Plan Climat (2017)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Axe 4 : rendre la mobilité propre accessible à tous et développer l'innovation 	<ul style="list-style-type: none"> - Axe 3 : objectif de fin de la précarité énergétique en 2027 - Axe 5 : travailler au cœur des territoires 	<ul style="list-style-type: none"> - Axe 5 : travailler au cœur des territoires
<i>Loi Climat résilience (2021)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Création des zones à faibles émissions (ZFE-m) 	<ul style="list-style-type: none"> - Gel des loyers pour les passoires thermiques (classe G et F), interdiction future de mettre en location - Zéro artificialisation nette (ZAN) - Objectif : Conception d'un mécanisme de financement du reste à charge après des travaux de rénovation 	<ul style="list-style-type: none"> - Zéro artificialisation nette (ZAN)
<i>Loi visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre</i>	<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> - Chapitre 1er : Favoriser le dialogue territorial et renforcer la gouvernance décentralisée (Articles 1 à 2) 	<ul style="list-style-type: none"> - Chapitre IV : Prévoir les outils pour faciliter la transition vers l'absence

<i>l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux (2023)</i>			de toute artificialisation nette des sols (Articles 6 à 9)
<i>Stratégie nationale d'adaptation au changement climatique (2006)</i>	-	<ul style="list-style-type: none"> - Recommandation 33 : <ul style="list-style-type: none"> - protéger les populations de la chaleur, - limiter les dépenses d'énergie pour la climatisation - Attention particulière au logement collectif existant 	-
<i>Plan national d'adaptation au changement climatique PNACC / PNACC2</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Action P-R 8 : développement de solutions alternatives (mobilités douces) 	<ul style="list-style-type: none"> - Action P&R-3 : adaptation du bâti pour favoriser la résilience aux risques naturels et sanitaires --> RE2020 - Action P&R-4 : accroître la culture du risque par l'implication des citoyens, des entreprises et des élus - Action P-R 8 : <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer une composante adaptation à tous les appels à projets, - Enclencher une dynamique de projet de territoires pour l'expérimentation d'actions d'adaptation - Lutte contre les îlots de chaleur urbains - Action P&R-6 : limitation de la consommation d'espaces naturels, désimperméabilisation des sols, restauration écologique 	-

<p><i>Stratégie nationale Bas carbone SNBC / SNBC 2</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'une mobilité bas-carbone - Engager un report modal et soutenir les modes actifs - Favoriser le télétravail, le covoiturage, les circuits courts - Soutenir les collectivités locales et les entreprises dans la mise en place d'initiatives innovantes - Accompagner l'évolution de tous les modes de transport, notamment par des aides au renouvellement des véhicules 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des formes urbaines résilientes et économes en carbone - Cibler en priorité les passoires énergétiques pour lutter contre la précarité énergétique - Encourager l'inscription de tout nouveau projet d'aménagement dans l'enveloppe urbaine existante - Limiter l'artificialisation des sols - Optimiser l'usage des espaces par la diversification des usages - Accélérer le rythme et la qualité des rénovations des logements et des bâtiments tertiaires ; "rénovation thermique radicale" du parc existant - Objectif : développement d'outils de gouvernance et de régulation pour structurer la solidarité entre territoires - Développer des données comparables et abrégables permettant d'assurer l'articulation entre les différentes échelles territoriales - Formation des professionnels, mutation des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'économie circulaire, la valorisation des ressources locales et la promotion de matériaux biosourcés - Objectifs de performance sur l'empreinte carbone des bâtiments sur leur cycle de vie - Assurer la conservation et le renforcement des puits et des stocks de carbone - Mettre en place des incitations pour favoriser l'usage des arbres et des forêts dans les territoires urbains et péri-urbains - Promouvoir la préservation de la pleine terre
<p><i>Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) (2019)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire les inégalités territoriales - Favoriser le rééquilibrage modal au profit des déplacements les moins polluants, en intensifiant l'utilisation partagée des modes de transport individuel et en facilitant les déplacements multimodaux 	<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> -

	<ul style="list-style-type: none"> - Accélérer le développement du covoiturage - Renforcer l'accessibilité des villes moyennes et des territoires mal connectés aux métropoles, aux grandes agglomérations, aux quartiers prioritaires de la politique de la ville, tout en limitant la consommation d'espaces naturels et l'étalement urbain <p style="text-align: center;">Sanctuarisation d'emplacements de vélos dans le train, les gares et les cars</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre les mobilités actives au cœur des mobilités quotidiennes - Une offre numérique plus accessible ; 1 portail unique pour la multimodalité - Forfait mobilités durables (FMD) 		
<p><i>Stratégie nationale biodiversité (SNB)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accéder à la nature à moins de 15 minutes de chez soi 	-	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre l'artificialisation - Réalisation d'atlas de la biodiversité communale pour une bonne prise en compte de la biodiversité dans la révision des plans locaux d'urbanisme intercommunaux - Accélérer la restauration des écosystèmes - Lutte contre les pollutions lumineuses - Restaurer les continuités écologiques - Accéder à la nature à moins de 15 minutes de chez soi

<p><i>Future Stratégie Française sur l'Energie et le Climat (SFEC), se déclinant en</i></p>			
<p>SNBC,</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Budget carbone pour le secteur du transport - Engager un report modal vers les modes de transport les plus économes en énergie et les moins émetteurs comme le train ou les transports en commun et soutenir les modes actifs - Soutenir les collectivités locales et les entreprises dans la mise en place d'initiatives innovantes et les impliquer dans les politiques de mobilités propres (déploiement de zones à faibles émissions, élaboration de plan d'actions de réduction d'émissions et de renouvellement des flottes) - Enrichir et partager une culture du bas-carbone - Accompagner les citoyens dans leur transition, en mettant à leur disposition des outils d'information (étiquetage environnemental notamment) et de calcul de leur propre impact sur le climat et en facilitant les démarches de réparation et de réemploi. - S'assurer de l'acceptabilité par les citoyens des mesures de politique publique dédiées à la transition bas- 	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer de l'acceptabilité par les citoyens des mesures de politique publique dédiées à la transition bas-carbone, en s'appuyant sur des études sociologiques, la participation du public dans l'élaboration des plans d'actions ainsi que des études d'impacts socio-économiques - Budget carbone pour le secteur du bâtiment et la production d'énergie - Soutenir les entreprises innovantes et faciliter l'adoption et la diffusion des innovations à grande échelle, en soutenant les phases d'expérimentation et d'industrialisation, mais également via la communication et la formation, la prise en compte des attentes et freins sociaux - Adopter des formes urbaines plus sobres en foncier tout en veillant à la qualité du cadre de vie. - Inscrire les politiques d'urbanisme et d'aménagement dans une trajectoire de zéro artificialisation nette - Inciter à une forte accélération du rythme et de la qualité des rénovations des logements et des bâtiments tertiaires pour améliorer radicalement l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels et tertiaires d'ici à 2050 	<ul style="list-style-type: none"> - Budget carbone pour le secteur du bâtiment et le traitement des déchets - Accompagner les citoyens dans leur transition, en mettant à leur disposition des outils d'information (étiquetage environnemental notamment) et de calcul de leur propre impact sur le climat et en facilitant les démarches de réparation et de réemploi - Enrichir et partager une culture du bas-carbone - Maîtriser la demande en matière, en développant l'économie circulaire afin d'écoconcevoir les produits, délimiter le gaspillage de ressources dès la phase de production, d'optimiser le taux d'incorporation de matières recyclées dans les produits (pour viser des taux d'incorporation au moins égaux à 80% pour l'acier, l'aluminium, le plastique, le verre et le papier en 2050), leur taux de recyclabilité et leur réparabilité - Réduire la quantité de déchets, pour réduire de 20% la production de déchets par habitant d'ici 2050 : <ul style="list-style-type: none"> - En prévenant la génération de déchets dès la phase de

	<p>carbone, en s'appuyant sur des études sociologiques, la participation du public dans l'élaboration des plans d'actions ainsi que des études d'impacts socio-économiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - favoriser la mixité fonctionnelle (logement, emploi, services, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Viser une meilleure efficacité énergétique des équipements et une sobriété des usages - Enrichir et partager une culture du bas-carbone - S'assurer de l'acceptabilité par les citoyens des mesures de politique publique dédiées à la transition bas-carbone, en s'appuyant sur des études sociologiques, la participation du public dans l'élaboration des plans d'actions ainsi que des études d'impacts socio-économiques 	<p>conception chez les producteurs, notamment via l'éco-conception (limitation des emballages, durée de vie et réparabilité des produits...) et les filières de Responsabilité Élargie des Producteurs ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - En promouvant l'économie circulaire, la réutilisation et la réparation des produits chez les consommateurs - S'assurer de l'acceptabilité par les citoyens des mesures de politique publique dédiées à la transition bas-carbone, en s'appuyant sur des études sociologiques, la participation du public dans l'élaboration des plans d'actions ainsi que des études d'impacts socio-économiques
<p>PNACC,</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'adaptation des réseaux et infrastructures essentiels assurant les services de base à la population, tels que transports (fiabilité et confort climatique) - Développement de solutions alternatives (par exemple des mobilités douces) - Les projets de recherche sur l'adaptation pour les thèmes prioritaires et ceux identifiés dans les autres domaines d'action (santé, eau, agriculture, forêt, sols, biodiversité, risques naturels, 	<ul style="list-style-type: none"> - Action P&R 3 : Le bâti sera progressivement adapté au changement climatique pour favoriser la résilience aux risques tant naturels que sanitaires dans un urbanisme intégrant ce changement, notamment en utilisant les labels existants voire des moyens réglementaires - Action P&R 6 : l'ambition de désimperméabiliser à terme ; techniques alternatives, notamment la restauration écologique 	<ul style="list-style-type: none"> - Action P&R6 : la limitation de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers pour atteindre l'objectif de zéro artificialisation nette du Plan biodiversité - L'utilisation des solutions fondées sur la nature

	<p>urbanisme, mobilité, pêche, aquaculture, tourisme, secteur financier), y compris dans leur dimension géopolitique et sociologique, seront soutenus et valorisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La lutte contre les îlots de chaleur urbains et le renforcement du confort du bâti - Action P&R 8 : enclencher une dynamique de projet de territoires pilotes pour l'expérimentation d'actions d'adaptation. Cette dynamique s'inspirera des démarches de type écoquartier résilient, atelier des territoires 	
<p><i>Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie de développement de la mobilité propre - Permettre à tous les territoires de bénéficier de services de mobilités alternatifs à l'usage individuel de la voiture et libérer l'innovation. Développer une offre de services plus diversifiée, plus efficace, plus connectée, plus partagée sur l'ensemble du territoire. - Maîtriser la demande de mobilité Soutenir le covoiturage et l'ensemble des solutions de mobilité alternatives à l'usage individuel de la voiture - Favoriser les reports modaux pour le transport de voyageurs Renforcer la part des modes actifs dans les mobilités quotidiennes - Développer les modes de transport collectifs, partagés et collaboratifs en investissant dans les infrastructures ferroviaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les réseaux, le stockage et la production locale - Préservation du pouvoir d'achat des consommateurs et de la compétitivité des prix de l'énergie - Préserver la solidarité sociale en réduisant la précarité énergétique - Des bâtiments performants, rénovés et intégrant des énergies renouvelables - L'amélioration de l'efficacité énergétique - La baisse de la consommation d'énergie primaire, en particulier fossile - Développement de l'exploitation des énergies renouvelables et de récupération - Développement équilibré des réseaux, du stockage, de la transformation des énergies et du pilotage de la demande d'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> -

	<p>pertinentes, les transports en communs, dans la mobilité propre par des appels à projet et en incitant à l'usage des modes partagés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement du covoiturage - Inciter à optimiser les déplacements en renforçant le rôle des employeurs et la coordination de l'action des collectivités territoriales au moyen de plans de mobilité - Création du forfait mobilité durable 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de la chaleur renouvelable comme vecteur essentiel de décarbonation 	
<p><i>Stratégie de développement de la mobilité propre (SDMP)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des reports modaux Institution de l'indemnité kilométrique vélo, de la réduction d'impôt pour les entreprises pour mise à disposition d'une flotte de vélos, de l'obligation de stationnement vélo et de pré-équipement pour les véhicules électriques à la construction de bâtiments (nombre minimal de places) - La maîtrise de la demande de mobilité sollicite des leviers dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, de l'organisation du système productif et de l'économie circulaire - Développement des modes de transports collaboratifs 	<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> - La maîtrise de la demande de mobilité sollicite des leviers dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, de l'organisation du système productif et de l'économie circulaire - Diminuer l'empreinte carbone des activités de transport de marchandises et leurs émissions polluantes, de promouvoir de nouveaux modèles économiques comme l'économie circulaire et les circuits courts d'approvisionnement ainsi que des solutions logistiques plus respectueuses de l'environnement.

	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du taux d'occupation des véhicules particuliers pour viser de 1.8 à 2 personnes en moyenne par véhicule en 2030, ce qui suppose notamment le développement des aires de covoiturage et des services numériques favorisant la mise en relation. - Mise en œuvre du 2ème plan d'action pour les mobilités actives - Plan d'action pour les mobilités actives - Programme d'investissement d'avenir - Développement coordonné des aires de covoiturage - Programme Mobilité 3.0. des acteurs de la mobilité intelligente 		
<i>Habiter la France de demain (2021)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Interrogations sur la place de la voiture individuelle et le développement de mobilités alternatives - Objectif : faire de la qualité la contrepartie de la densité 	<ul style="list-style-type: none"> - Sortir du rêve pavillonnaire, redorer l'image du collectif - Reconquérir les entrées de ville, dynamiser les quartiers pavillonnaires 	-
<i>Plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau (2023)</i>	-	-	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le stockage d'eau dans les sols, les nappes, les ouvrages - Préserver la qualité de l'eau et restaurer des écosystèmes sains et fonctionnels

<p><i>loi Anti-gaspillage et économie circulaire (AGEC) (2020)</i></p>	<p>-</p>	<p>-</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat - Optimiser la gestion des déchets du bâtiment - Mieux informer les consommateurs - Lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire
<p><i>La feuille de route économie circulaire (FREC) (2019)</i></p>	<p>-</p>	<p>-</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le tri, le réemploi et la valorisation des déchets du BTP : <ul style="list-style-type: none"> - Revoir le fonctionnement de la gestion des déchets du bâtiment : instauration d'une filière de responsabilité élargie du producteur appliquée aux déchets du bâtiment - Révision du diagnostic déchets avant démolition - Développement de guides techniques permettant la reconnaissance des performances techniques, sanitaires et environnementales des matériaux réutilisés - Favoriser le développement de plateformes numériques

<p><i>Planification écologique</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux se déplacer : améliorer la mobilité de chacun grâce à une offre de transport plus propre et accessible sur l'ensemble du territoire, et faire évoluer les comportements vers des usages plus vertueux pour l'environnement, notre santé et notre pouvoir d'achat - Faciliter le passage au vélo - Favoriser l'utilisation des transports en commun - Inciter au covoiturage - La planification écologique à l'échelle des territoires : - Les COP régionales : une série de Conférences des Parties organisée dans chaque région pour engager une discussion à l'échelle du territoire et construire un plan d'actions cohérent et partagé - Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) : favoriser le travail collectif entre l'Etat, les collectivités (Régions, Départements, communes) et les acteurs locaux publics et privés 	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux se loger : réduire les impacts environnementaux de nos logements pour une meilleure qualité de vie, des logements plus économes en énergie et plus adaptés au changement climatique - De l'énergie renouvelable et décarbonée pour notre chauffage - Des rénovations plus performantes et mieux accompagnées - Des efforts de sobriété - Mieux produire : agir pour décarboner le cycle de production, de l'énergie nécessaire à la fabrication des biens et service jusqu'à la collecte et la valorisation des déchets en fin de vie - Produire une énergie plus propre - Accélérer la rénovation des bâtiments tertiaires et assurer leur performance énergétique - Les COP régionales : une série de Conférences des Parties organisée dans chaque région pour engager une discussion à l'échelle du territoire et construire un plan d'actions cohérent et partagé - Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) : favoriser le travail collectif entre l'Etat, les collectivités (Régions, Départements, communes) et les acteurs locaux publics et privés 	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux produire : agir pour décarboner le cycle de production, de l'énergie nécessaire à la fabrication des biens et service jusqu'à la collecte et la valorisation des déchets en fin de vie - Moins de déchets, une meilleure valorisation - Promouvoir une économie circulaire : développement du recyclage, de la collecte et du tri, soutien à l'écologie industrielle territoriale, soutien à l'éco-conception, développement des modèles d'affaires circulaires - Les COP régionales : une série de Conférences des Parties organisée dans chaque région pour engager une discussion à l'échelle du territoire et construire un plan d'actions cohérent et partagé - Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) : favoriser le travail collectif entre l'Etat, les collectivités (Régions, Départements, communes) et les acteurs locaux publics et privés
--	--	--	--

<p><i>Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) (2014)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des accès facilités vers le reste de l'agglomération - Objectif : Renforcer l'ouverture du quartier et la mobilité des habitants, en créant de nouvelles infrastructures de transport 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif : Réaliser des aménagements urbains et des programmes immobiliers de qualité prenant en compte les usages, les enjeux de gestion et de sûreté et anticipant les évolutions et mutations futures - Objectif : contribuer à la transition écologique des quartiers en visant l'efficacité énergétique des bâtiments 	
<p><i>Comité interministériel des villes (2023)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'implantation de 450 espaces France services qui offrent un accès à divers services publics à moins de 20 minutes de distance 	<ul style="list-style-type: none"> - L'initiative Quartiers résilients vise à renforcer la résilience des quartiers en cours de rénovation urbaine en abordant des aspects tels que la réduction des îlots de chaleur urbain, la gestion de la ressource en eau, la réduction de la dépendance aux énergies fossiles dans les logements sociaux, ainsi que la promotion de l'économie circulaire, entre autres initiatives 	<ul style="list-style-type: none"> - L'initiative Quartiers résilients vise à renforcer la résilience des quartiers en cours de rénovation urbaine en abordant des aspects tels que la réduction des îlots de chaleur urbain, la gestion de la ressource en eau, la réduction de la dépendance aux énergies fossiles dans les logements sociaux, ainsi que la promotion de l'économie circulaire, entre autres initiatives
<p>Europe</p>			
<p><i>Fitfor55 (2021)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Règlement AFIR sur le déploiement des infrastructures de carburants alternatifs : obligation d'installation de bornes de recharge électrique et d'avitaillement en hydrogène dans les nœuds urbains du réseau transeuropéen de transport 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition : fonds social pour le climat visant à atténuer les incidences sociales et distributives du nouveau système d'échange de quotas d'émission pour les secteurs du bâtiment et du transport routier - Directive sur les énergies renouvelables 2023 : au moins 49% d'EnR dans les bâtiments en 2030 - Valorisation de la chaleur et du froid fatales, notamment dans la construction 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif de réduire les émissions de CO2 liées aux matériaux de construction

		<p>et la rénovation d'infrastructures urbaines</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directive relative à l'efficacité énergétique 2023 : objectif de transformation de tous les bâtiments existants en bâtiments à émissions nulles à horizon 2050 - Directive sur les énergies renouvelables 2023 : rémunération des services de flexibilité rendus par les véhicules électriques des particuliers 	
<i>Loi européenne sur le climat (2021)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse d'au moins 55% des émissions de GES d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990 - Neutralité climatique en 2050 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse d'au moins 55% des émissions de GES d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990 - Neutralité climatique en 2050 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse d'au moins 55% des émissions de GES d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990 - Neutralité climatique en 2050
<i>Directive sur la performance énergétique des bâtiments</i>	-	<ul style="list-style-type: none"> - Rénovation échelonnée de 15% des bâtiments les moins bien isolés en Europe (classe G), issus du parc de bâtiments publics et non résidentiels (qui devraient atteindre la classe E en 2027 et C en 2033) et du secteur résidentiel (E en 2033). - Interdiction dès 2027 des aides publiques aux chaudières à énergie fossile - Modèle de certificat de performance énergétique et des "passeports de rénovation" des bâtiments - Consommation des bâtiments entièrement assurée par les énergies renouvelables dès 2030 (2027 pour les bâtiments publics) et tous les bâtiments neufs soient à émissions nulles en 2030 	-

<p><i>Directive sur la qualité de l'air (2022)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Abaisser les taux limites des grands polluants (arsenic, cadmium, mercure, nickel, etc.) - Diviser par deux le plafond des particules les plus fines et dangereuses - Contrôler les polluants "émergents": particules ultrafines, carbone noir, ammoniac 	<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> -
<p><i>Directive sur le traitement des eaux urbaines résiduaires</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la taille des villes concernées par les traitements secondaire/tertiaire/quaternaire - Responsabilité élargie du producteur (REP) pour payer le traitement quaternaire (secteurs des produits pharmaceutiques et cosmétiques), principe du pollueur-payeur - Neutralité énergétique des installations de traitement - Suivi épidémiologique des eaux 	<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> -
<p><i>Règlement établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> - A partir de 2024, mise en place de systèmes de consigne, interdiction de destruction des produits achetés puis rendus au vendeur, et mise en œuvre du passeport numérique - Nouvelles obligations environnementales pour les fabricants : priorité aux matériaux réutilisés et recyclés, pas d'obsolescence prématurée, obligation de concevoir des produits facilement démontables et réparables 	<ul style="list-style-type: none"> -

<p><i>European Climate Pact (2020)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - connect citizens and organizations that act on climate and help them to learn from each other - action tailored to local contexts and target groups 	<ul style="list-style-type: none"> - connect citizens and organizations that act on climate and help them to learn from each other - action tailored to local contexts and target groups 	<ul style="list-style-type: none"> - connect citizens and organizations that act on climate and help them to learn from each other - action tailored to local contexts and target groups
<p><i>EU Strategy on Adaptation to Climate Change (2021)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - extend the scope of public access to environmental information 	<ul style="list-style-type: none"> - objective: become climate resilient by 2050 - make adaptation smarter, swifter and more systemic - promote transferable solutions applicable on a regional, national or transnational scale - foster local, individual, and just resilience - promote nature-based solutions and blue-green infrastructures - develop urban green spaces - install green roofs and walls 	<ul style="list-style-type: none"> - better understand the interdependencies between climate change, ecosystems, and the services they deliver - promote nature-based solutions and blue-green infrastructures
<p><i>EU Territorial Agenda 2030 -> Leipzig Charter - The transformative power of cities for the common good (2020)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - apply an integrated multilevel governance approach - strengthen the innovation capacities in all regions, including local strategies for energy transition and measures in the building, transport and bioeconomy sectors - Promote polycentric development models 	<ul style="list-style-type: none"> - Just Transition - secure, affordable and sustainable energy - strengthen the innovation capacities in all regions, including local strategies for energy transition and measures in the building, transport and bioeconomy sectors - encourage neighbourhoods, communities, municipalities, counties, regions to cooperate 	<ul style="list-style-type: none"> - Circular value chains - strengthen the innovation capacities in all regions, including local strategies for energy transition and measures in the building, transport and bioeconomy sectors - address sustainable functional links between neighbouring areas - support Europe's transition to a circular economy through the development of local and regional circular economy strategies and the development of place-based industrial symbiosis processes

			<ul style="list-style-type: none"> - land consumption - develop nature-based solutions
<i>Urban Agenda for the EU (Pact of Amsterdam) (2016)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - an integrated approach to sustainable urban development as guiding principle - priority themes: air quality, urban mobility - citizen participation and new models of governance, integrated and participatory approach, gender equality and women empowerment 	<ul style="list-style-type: none"> - priority themes: urban poverty, housing, energy transition, climate adaptation - urban regeneration, including social, economic, environmental, spatial and cultural aspects - citizen participation and new models of governance, integrated and participatory approach 	<ul style="list-style-type: none"> - promotion of big, linked, and open data - priority themes: circular economy, jobs and skills in the local economy - place-based approach
<i>New Circular Economy Action Plan (CEAP) (2020)</i>	-	-	<ul style="list-style-type: none"> - special focus on construction and buildings - the Commission will launch a new comprehensive Strategy for a Sustainable Built Environment: <ul style="list-style-type: none"> - revision of the Construction Product Regulation - develop digital logbooks for buildings

			<ul style="list-style-type: none"> - revision of material recovery targets set in EU legislation for construction and demolition waste - Create a EU market for secondary raw materials - promote initiatives to reduce soil sealing
<p><i>New EU Urban Mobility Framework (2021)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - The transition to safe, accessible, inclusive, smart, resilient and zero-emission urban mobility requires a clear focus on active, collective and shared mobility underpinned by low- and zero-emission solutions. - A clear priority should be placed at national and local level on the development of public transport, walking and cycling, as well as connected, shared mobility services - A reinforced approach to Sustainable Urban Mobility Plans (SUMP) and mobility management plans - Zero-emission city freight logistics and last-mile delivery - Mobility is a critical aspect of social inclusion and an important determinant of human well-being, especially for disadvantaged groups. Transport, recognised as an essential service in the European Pillar of Social Rights, fulfils a basic need in enabling citizens to integrate into society and the labour market 	-	-

	<ul style="list-style-type: none"> - public and private organisations such as companies, hospitals, schools or tourist attractions should be encouraged to develop mobility management plans and actions that promote low- and zero-emission means of mobility such as public transport, active mobility or shared mobility. 		
<p><i>EU Cohesion Policy</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 5 policy objectives around a (1) Smarter, (2) Greener, (3) Connected, and (4) Social Europe, and a new cross-cutting objective (5) to bring Europe closer to citizens by supporting locally developed integrated territorial development strategies across the EU - The European Urban Initiative is focussing on: <ul style="list-style-type: none"> - developing transferable and scalable innovative solutions to urban challenges - boosting the design and implementation of sustainable urban policies, strategies and practices in an integrated and participative way - promoting knowledge sharing and capitalisation for the benefit of urban policy makers and practitioners - URBACT IV: Improve the capacity of urban stakeholders to design and 	<ul style="list-style-type: none"> - 5 policy objectives around a (1) Smarter, (2) Greener, (3) Connected, and (4) Social Europe, and a new cross-cutting objective (5) to bring Europe closer to citizens by supporting locally developed integrated territorial development strategies across the EU - The European Urban Initiative is focussing on <ul style="list-style-type: none"> - developing transferable and scalable innovative solutions to urban challenges - boosting the design and implementation of sustainable urban policies, strategies and practices in an integrated and participative way - promoting knowledge sharing and capitalisation for the benefit of urban policy makers and practitioners - URBACT IV: Improve the capacity of urban stakeholders to design and implement sustainable urban development policies, practices and 	<ul style="list-style-type: none"> - 5 policy objectives around a (1) Smarter, (2) Greener, (3) Connected, and (4) Social Europe, and a new cross-cutting objective (5) to bring Europe closer to citizens by supporting locally developed integrated territorial development strategies across the EU - The European Urban Initiative is focussing on: <ul style="list-style-type: none"> - developing transferable and scalable innovative solutions to urban challenges - boosting the design and implementation of sustainable urban policies, strategies and practices in an integrated and participative way - promoting knowledge sharing and capitalisation for the benefit of urban policy makers and practitioners - URBACT IV: Improve the capacity of urban stakeholders to design and

	<p>implement sustainable urban development policies, practices and innovations in an integrated, participative and place-based way</p> <ul style="list-style-type: none"> - reducing private car use for commuting and promoting environmentally friendly forms of urban mobility 	<p>innovations in an integrated, participative and place-based way</p> <ul style="list-style-type: none"> - Increase the energy efficiency of the housing stock, which contributes at the same time to addressing of energy poverty 	<p>implement sustainable urban development policies, practices and innovations in an integrated, participative and place-based way</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enhance the circular economy potential in cities by promoting the efficient use of space, urban land and buildings
<p><i>Sustainable and Smart Mobility Strategy (SSMS) (2020)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - objectives include: <ul style="list-style-type: none"> - increasing the uptake of zero-emission vehicles - making sustainable alternative solutions available to the public & businesses - supporting digitalisation & automation - improving connectivity & access - Flagship 6: Making connected and automated multimodal mobility a reality - Milestones by 2030, 2035 and 2050 	<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> -

	<ul style="list-style-type: none"> - Flagship 3: Making interurban and urban mobility more sustainable and healthier - enable better modal choices by creating appropriate conditions for the higher uptake of sustainable alternatives that are safe, competitive and affordable - Flagship 9: Making mobility fair and just for all 		
<i>Renovation wave (2020)</i>	-	<ul style="list-style-type: none"> - priority themes: <ul style="list-style-type: none"> - tackling energy poverty and worst-performing buildings -> see also: Commission recommendation on energy poverty - renovation of public buildings - decarbonisation of heating and cooling - New European Bauhaus - actions: <ul style="list-style-type: none"> - direct investments - leverage private investments - R&I - placing an integrated, participatory and neighbourhood-based approach at the heart of renovation wave 	<ul style="list-style-type: none"> - minimising the footprint of buildings through resource efficiency and circularity - promotion of green infrastructure and use of organic building materials that can store carbon
<i>Zero Pollution Action Plan (2021)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - target: reduce <ul style="list-style-type: none"> - by >50% the health impacts of air pollution 	<ul style="list-style-type: none"> - tackle air pollution at source, such as from industry, transport, buildings, and energy 	<ul style="list-style-type: none"> - recovery and reuse of construction waste

	<ul style="list-style-type: none"> - by 30% the share of people chronically disturbed by transport noise 		
<i>New European Bauhaus (2020)</i>	-	<ul style="list-style-type: none"> - enriching, inspired by art and culture, responding to needs beyond functionality sustainable, in harmony with nature, the environment, and our planet - inclusive, encouraging a dialogue across cultures, disciplines, genders and ages - address complex societal problems through co-creation 	-
<i>A European strategy for low emission mobility (2021)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - promoting multi-modality - make rail more competitive and attractive for both passengers and freight - development of domestic bus and coach services - digital mobility solutions - fair and efficient pricing in transport 	-	-

<p><i>The future of cities report (EC 2019)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - improving and promoting use of public transport (PT) - encourage non-motorised transport with dedicated pedestrian-bike paths - restricting the access of certain vehicles to the city centre - Together with changes in transport behaviour and lifestyles, advances in urban mobility technology are opening up new pathways towards a decarbonised and sustainable urban transport system. The transition towards automated, connected, electrified and shared (ACES) mobility for both people and goods - Provision of services could be improved by promoting compact urban development and the mixed use of land; developing integrated land use and mobility plans; and embracing new service-easing technologies. 	<ul style="list-style-type: none"> - Urban property: prices, ownership and occupancy - affordable housing 	<ul style="list-style-type: none"> - Most resources used in urban environments come from outside city borders. The consumption of natural resources puts significant pressure on the environment and can lead to negative impacts such as water stress, terrestrial and aquatic eutrophication, biodiversity loss and climate change
UN			
<p><i>Agenda 2030 et les Objectifs de Développement Durable (ODD) (2015)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables 	<ul style="list-style-type: none"> - 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable - 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables 	<ul style="list-style-type: none"> - 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables - 12 : Établir des modes de consommation et de production durables
<p><i>UN New Urban Agenda (NUA) (2016)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - equal access for all to public goods and 	<ul style="list-style-type: none"> - equal access for all to public goods and quality services in areas such as food 	<ul style="list-style-type: none"> - equal access for all to public goods and

	quality services in areas such as food security and nutrition, health, education, infrastructure, mobility and transportation, energy, air quality and livelihoods	security and nutrition, health, education, infrastructure, mobility and transportation, energy, air quality and livelihoods	quality services in areas such as food security and nutrition, health, education, infrastructure, mobility and transportation, energy, air quality and livelihoods
<i>Accords de Paris</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Fixent les objectifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> - La neutralité climatique en 2050 - Limiter le réchauffement climatique en dessous de 2 °C et poursuivre les efforts pour le limiter à 1,5 °C - Réduction des émissions de gaz à effet de serre (UE : réduction d'au moins 40% en 2030 par rapport à 1990 -> objectif revu à 55% par la loi européenne sur le climat en 2021) - Accroître l'adaptation aux effets du changement climatique - A l'origine de différentes législations européennes, parmi <ul style="list-style-type: none"> - European Climate Law - Fit for 55 legislative framework 		